

NOTE D'INFORMATIONS JUILLET 2007

A VOS AGENDAS

1ER JUILLET 2007 :

- Relèvement du taux du SMIC (+ 2,06 %) à 8,44 € de l'heure, soit pour 151,67 heures 1.280 €.
Pour les entreprises à 169 heures, 10 % de majoration sur 17,33 heures sont appliqués suivant la convention collective.
Sinon, majoration de 10 % en temps de repos, soit 1.441 €.

15 JUILLET 2007 :

- Cotisations d'URSSAF, d'ASSEDIC et des Caisses de Retraites afférentes aux salaires payés au deuxième trimestre 2006.
- Artisans et commerçants : versement de la deuxième fraction semestrielle de cotisation d'assurance vieillesse.
- Solde Impôt sur les sociétés pour les exercices clos au 31/03/2007.

20 JUILLET 2007 : Crédit de TVA : déclaration N°3519 pour les demandes de remboursement.

VENTES A DES TOURISTES : DETAXE DE LA TVA AU DELA DE 175 EUROS TTC

Ventes excédant dans un même magasin, pour une même journée 175 Euros TTC, à des touristes non résidents de la Communauté Européenne : la TVA pourra être remboursée à ces touristes si le commerçant obtient le document prouvant l'exportation.

PAIEMENT EN ESPECES

Amende de 15.000 Euros par infraction à la charge pour moitié de l'Acheteur et l'autre moitié à la charge du commerçant pour toute transaction supérieure à 3.000 Euros vis-à-vis d'un particulier.

Amende de 5 % pour tout paiement en espèces entre commerçants supérieur à 750 Euros.

SARL /EURL : Le défaut de dépôt des comptes au greffe du Tribunal de Commerce dans le mois de l'approbation est sanctionné par une amende de 1.500 €.

LOCATION DE PARTS SOCIALES DE SARL : soumise à l'IS, le contrat doit préciser le nombre de parts louées, la durée, le préavis, le montant, la périodicité et le cas échéant, les modalités de révision du loyer, les conditions de cession et de répartition des boni de liquidation suivant les règles de l'usufruit.

H.C.R. 2007 : Pour les salariés au SMIC maximum 103 % du SMIC, l'aide est de 114,40 € par mois et de 180 € pour la restauration traditionnelle.

Pour les salariés à plus de 103 % du SMIC, l'aide est calculée sur une base de 143 € multipliée par un coefficient qui varie suivant l'activité et la date de création de l'entreprise.

LE CABINET SERA FERME DU 13 AU 26 AOUT 2007